



Ordonnance de télécom CRTC 2013-14

Version PDF

Ottawa, le 16 janvier 2013

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Société TELUS Communications/ Télébec, Société en commandite/Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	Entente d'interconnexion au réseau	8340-T69-200404278	le 20 décembre 2012

Secrétaire général